

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES					M 1 60 ECTS
Mention :	SCIENCES DU LANGAGE					
Parcours :	SCIENCES DU LANGAGE					
Volume horaire étudiant :	156 h <small>(dont 24h mutualisées avec LM)</small>	72h	h	h	h	228 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pr. Samir BAJRIĆ Faculté de Lettres et Philosophie 4, bd Gabriel 21000 DIJON	Adeline BOUYACHOU Secrétariat de la Faculté de Lettres et Philosophie ☎ 03.80.39.55.81 adeline.bouyachou@u-bourgogne.fr Pour la formation à distance, contacter : scolmaster.cfoad@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR de Lettres et Philosophie

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Cette formation est principalement destinée aux candidats envisageant une carrière universitaire dans le vaste domaine des sciences du langage (théories linguistiques, enseignement et recherche) ou une carrière dans l'enseignement des langues (français et / ou autres langues)

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Métiers : postes d'enseignant-chercheur ou de chercheur à l'université, métiers de l'édition, postes d'enseignant de langues en France et dans le monde, de traducteur et d'interprète, de responsable de projet, de lecteur dans les pays non francophones, etc.

Poursuite d'études : Master 2 et Doctorat

Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre différents parcours de la mention SDL.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Connaissances approfondies du système grammatical du français et de la typologie des autres langues naturelles, tant dans leurs formes normatives que dans la diversité de leurs emplois diastatiques ; capacité à parler la langue et à parler de la langue ; devenir une personne « linguistiquement

cultivée » ; être à même de manier la langue en adaptant l'expression choisie à chacune des situations de communication ainsi que d'expliquer le fonctionnement *sui generis* des faits de langue partout où naissent des besoins d'échange à l'échelle planétaire (traduction, intercompréhension, enseignement, etc.).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Maîtrise des grands principes des modèles linguistiques appréhendés en guise d'initiation à une étude plus vaste des particularités épistémologiques et méthodologiques des sciences du langage

Modalités d'accès à l'année de formation M 1 spécialité Sciences du langage

■ de plein droit :

Pour les étudiants ayant obtenu une licence de Lettres, une licence de Sciences du langage, une licence de SLIC.

Pour le CFOAD, se renseigner auprès de la scolarité de la formation : <http://cfoad.u-bourgogne.fr/>

■ sur sélection :

Chacun des trois parcours : pour les étudiants titulaires d'un diplôme jugé équivalent (cursus universitaires français et autres).

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (<http://sefca.u-bourgogne.fr/>)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles dans la mention :

Master mention « Sciences du langage »	
Parcours 1 « Sciences du langage »	Parcours 2 « FLE et aires linguistiques »
M1 présentiel et à distance	M1 présentiel et à distance
M2 présentiel	M2 présentiel et à distance

Abréviations : SDL = Sciences du langage ; FLE = Français Langue Étrangère.
Admission et possibilités de réorientation du M1 au M2

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis (M 1)
M 1 Parcours SCIENCES DU LANGAGE

Couleur verte = cours mutualisé avec l'un des deux autres parcours ou avec les deux

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Linguistique	Typologie des langues et analyse contrastive	24	12		4	CT	CT	3		3
	Phonétique et phonologie	24			5	CT	CT	3		3
TOTAL UE 1		48	12		10			6		6
UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Initiation à la recherche en SDL	Séminaire de linguistique 1	12			7	CT	CT	3		3
TOTAL UE 2		12	0		7	CT	CT	3		3
UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Options	Poétique et rhétorique	24			4	CT	CT	3		3
	Un cours au choix parmi - Littérature française XVIII - Littérature et modernité - Littérature comparée	24			4	CT	CT	3		3
TOTAL UE 3		48	0		8			6		6
UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Enseignement d'une langue vivante	Langue vivante et Français : cours de soutien		24		3	CT	CT	2		2
			24							
TOTAL UE 4		0	48		3			2		2
UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Méthodologie de la recherche		12		2	CT	CT	2		2
TOTAL UE 5		0	12		2			2		2
TOTAL Semestre 1		108	72		30					

SEMESTRE 2

UE 6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Linguistique	Sémantique et pragmatique	24		24	5	CT	CT	3		3
	Sociolinguistique	24		24	5	CT	CT	3		3
TOTAL UE 6		48		48	10			6		6

UE 7	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire de recherche	Rédaction recherche				20	soutenance du mémoire		15		15

TOTAL Semestre 2		48	0		30					
-------------------------	--	-----------	----------	--	-----------	--	--	--	--	--

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

Une session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage en juin avec possibilité de retour des mémoires et rapports de stage en septembre (uniquement pour les masters)

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant novembre (bureau 136A, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage.

Pour le stage, il est indispensable de signer et de faire signer par différents responsables une convention de stage. Un imprimé doit être retiré au bureau 136A

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Le semestre Universitaire Européen peut remplacer certaines UE.